



Extrait des Registres de l'état civil de la
Mairie de Conques (Aveyron)

Année 1862

N^o 27

Acte de Naissance de
Marty
Augustin Alphonse

L'an mil huit cent soixante-deux et le vingt-huit
mai à huit heures du matin, dans notre mairie - Commune
à Conques, par-devant Nous Carimir Grimal, notaire,
Maire et Officier de l'état civil de la Commune de
Conques, chef-lieu de canton, arrondissement de
Rodez, Département de l'Aveyron, a comparu le
sieur Augustin Marty, facteur rural, domicilié
à Cambelony, Commune de Conques, âgé de quarante-
quatre ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe
masculin, né ce matin à deux heures, dans la maison
d'habitation à Cambelony, commune de Conques, de
lui déclarant et de son épouse Marie Cadieu
sans profession, âgée de trente-huit ans, domiciliée à
Cambelony et auquel il a voulu donner les pré-
nom de Augustin Alphonse. - Les dites
déclarations et présentations ont été faites en présence
des sieurs Dides Adrien, Institutur public, âgé
de trente-deux ans et de Pierre Cammas, sans pro-
fession, âgé de cinquante-cinq ans, tous deux demou-
rant à Conques, lesquels, ainsi que le déclarant, requis
de signer, après que lecture leur a été faite du présent,
ont signé avec nous, sauf Pierre Cammas qui a déclaré
ne savoir. Au registre sont les signatures de Marty, Dides
et Grimal maire.

Pour extrait conforme,
Conques le deux février mil neuf cent six.
Le Maire,

[Signature]

1866

Le 4 février

Lalo

Je soussigné Lalo suppléant du Juge de paix du canton
de CONQUES (AVEYRON)
pour légalisation de la signature
de M. Carimir Grimal Maire de Conques





Madame AUGUSTIN MARTY, *sa veuve* ;
Madame et Monsieur GEORGES MARTY, *ses enfants* ;
Mesdemoiselles MONIQUE et DANIELÈ MARTY, *ses
petites-filles* ;
Monsieur CÉLESTIN MARTY et ses enfants ;
Madame LADISLAS MARTY et ses enfants ;
Madame CASIMIR MARTY et ses enfants ;
Les familles MARTY, CERYES et BEX,
Vous prie de vouloir bien assister aux Obsèques de

Monsieur Augustin MARTY

Inspecteur Général des P. T. T. en retraite
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR
CROIX DE GUERRE
décédé à l'âge de 78 ans

qui auront lieu le Lundi 23 Septembre, à 14 heures, en
l'église Saint-Amans.

On se réunira à la maison mortuaire :
8, Boulevard François-Fabié.

AUTOBUS A LA SORTIE DU CIMETIERE

Il ne sera pas envoyé de convocation particulière.